

Déclaration publique d'intérêts du Dr Philippe DE CHAZOURNES (au 12/10/2013)

Au sein du Formindep :

Membre du conseil d'administration depuis novembre 2011 ; aucune indemnité ni avantages en nature, ni remboursement de frais de déplacement ne sont et seront réclamés au Formindep en cas de déplacement pour une réunion en métropole .

Profession :

- Médecin généraliste conventionné secteur 1 à St Denis de la Réunion depuis 1988, dans un cabinet de deux médecins avec un fauteuil pour deux. J'y exerce dans un cabinet situé en périphérie de St Denis avec le même associé depuis mon installation. Aucun de nous ne reçoit de visiteurs médicaux depuis plus de dix ans. J'ai refusé d'adhérer au paiement à la performance dans le cadre de mon activité libérale de médecin généraliste car il s'agit là de la pire aliénation et la pire dépendance qui soit.
- Coordonnateur dans une EHPAD « Les Lataniers » gérée par une association à but non lucratif à compter de novembre 2013 (fondation du père Favron)
- Médecin régulateur au centre 15 et médecin de crèche depuis près de 20 ans
- Médicalisations épisodiques de compétitions sportives et médecin préleveur (dopage) assermenté pour l'AFLD.
- Démissionnaire du collège des enseignants de médecine générale en 2010 en raison du refus d'instituer un cours sur les conflits d'intérêts et la proximité admise par ses dirigeants de l'industrie pharmaceutique auprès des étudiants aux interours
- Membre actif de la Société française de Thérapeutique en médecine Générale (SFTG) en espérant que celle-ci ne renouvelle pas « le loupé » sur le casting des partenaires au Congrès de médecine générale de Nice 2012...
- Je ne vais plus aux formations organisées par l'industrie pharmaceutique sauf lorsque la thématique m'intéresse et dans ce cas, soit je ne reste pas au repas, soit je le paie avec facture en retour. Je suis abonné à Prescrire et organise ou participe à des réunions de groupe de pairs

Activités syndicales et/ou politiques :

- Fondateur et président d'Union Generaliste Réunion depuis 2010, syndicat faisant du pragmatisme et son indépendance, son « idéologie » et j'ai fait marquer dans ses statuts son indépendance totale vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique

« Article 9 : Ressources

Les ressources du Syndicat comprennent:

- * *Les cotisations des adhérents via UG national ou directement à UG Réunion ou venant de ses sympathisants.*
- * *Les subventions de l'État, des institutions, des organismes sociaux, des collectivités locales, départementales et régionales*
 - * *La rétribution des travaux et services fournis par le syndicat*
- * *Les dons et legs de personnes physiques ou morales approuvés par le Comité Directeur dont le syndicat pourra faire l'objet. Elles ne viennent pas de l'industrie pharmaceutique »*

- Elu URML médecin en 2006 en tant que Espace Generaliste (avec la fonction de secrétaire général pendant 4 ans), puis en 2010 en tant que Union Generaliste. Démissionnaire en 2012 devant l'absence de volonté de la nouvelle équipe de ne pas s'opposer à l'intrusion dans celle-ci de l'industrie pharmaceutique
- Délégué depuis 2010 de la « FMF rénovée », seul syndicat dit représentatif ayant exprimé de façon claire son indépendance vis-à-vis de l'industrie.
- Correspondant régional à la Réunion de l'ANAES puis de la HAS de 2000 à 2008 en étant notamment formateur de médecins habilités et membre de groupes de lecture ou de travail dans plusieurs recommandations (prostate, frottis etc.)
- Aucune adhésion à un parti politique.

Autres activités associatives que celles du Formindep

Cofondateur et Président de Med'Océan depuis plus de 5 ans <http://www.medocean.re/> .J'ai fait mettre dans ses statuts l'item suivant :

Toute personne faisant partie du CA doit déclarer son absence de liens d'intérêts avec l'industrie du médicament, que ce soit à titre personnel ou dans le cadre de responsabilité via des associations et selon le modèle ci-dessous :

« Je déclare n'avoir aucun lien direct ou indirect avec des entreprises produisant ou exploitant des produits de santé ou des organismes de conseil intervenant sur ces produits.

Par ailleurs, je ne suis dans le conseil d'administration d'aucun organisme bancaire ou financier, ou d'associations ou sociétés savantes qui pourraient avoir des liens avec ces entreprises ou ces produits.

Je déclare ne recevoir ni honoraire, ni rémunération boursière, aucun avantage financier ou en nature (cadeaux, frais de déplacements, frais de congrès, matériel médical ou informatique, etc.) en rapport avec l'industrie pharmaceutique. Les membres de ma famille n'ont aucun de ces liens non plus. »

Je ne reçois de Med'ocean , aucune indemnité ni avantages en nature, ni remboursement de frais de déplacement – j'ai présenté le 11 septembre 2013 dans un grand congrès américain organisé par le BMJ sur l'Overdiagnosis et l'Overtraitement, près de Boston, la synthèse des deux premières journées internationales de l'indépendance médicale http://www.youtube.com/watch?v=KoM6vSjjuLs&feature=em-upload_owner .J'ai payé sur mes propres deniers l'intégralité de mon voyage et de l'inscription à ce congrès.

Je n'ai ni compte illégal, ni compte dans un paradis fiscal, ni actions.

Je ne vois pas d'autre lien d'intérêt que je puisse signaler à l'heure actuelle, ni pour moi, ni pour les membres de ma famille.